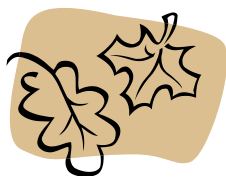


ACM* automne 2019

(*Accueils Collectifs de Mineurs)



**Période d'inscriptions uniquement du 16 septembre au 4 octobre 2019 sur papier
ou jusqu'au 6 octobre 2019 via votre espace famille**

Nom et prénom de l'enfant :

Nom du représentant 1 :

Nom du représentant 2 :

Numéro de téléphone :

DFU 2019/2020 rendu OUI

PAI OUI

Pour être accueilli dans un ACM* de la ville:

- Le Dossier Familial Unique 2019/2020 doit impérativement être à jour
- Votre enfant doit être scolarisé (fournir un certificat de scolarité pour les enfants inscrits hors école publique Lilloise ou Hellemmoise)

Pour nous contacter:

Pass'enfant Hellemmes (inscriptions/réservations/facturation): 03.20.41.82.70
ou par mail passenfant-hellemmes@mairie-lille.fr

Pôle périscolaire (infos ACM et stages/ accueil de l'enfant) : 03.20.41.82.70 ou par mail poleperiscolairehellemmes@mairie-lille.fr

Pour l'accueil d'un enfant en situation de handicap, veuillez-vous rapprocher du pôle périscolaire pour un rdv et une inscription personnalisée.



Etape 1 : Faites le choix de votre structure

Accueils Collectifs de Mineurs **3/6 ans**

Accueils de loisirs	Adresses	Automne 2019	
		Horaires	Accueil Matin (7h30) et Soir (jusqu'à 18h30)
DOMBROWSKI <input type="checkbox"/>	Place Paul DOMBROWSKI	8h30-17h00	OUI
JENNER <input type="checkbox"/>	Rue des ECOLES		OUI (Accueil commun avec Berthelot le matin sur Jenner)
ROSTAND <input type="checkbox"/>	Rue de la ville de Naumburg		NON

Accueils Collectifs de Mineurs **6/12 ans**

Accueils de loisirs	Adresses	Automne 2019	
		Horaires	Accueil Matin (7h30) et Soir (jusqu'à 18h30)
JEAN - JAURES <input type="checkbox"/>	Rue Anatole FRANCE	8h30-17h00	OUI
BERTHELOT/SEVIGNE <input type="checkbox"/>	Rue Jules FERRY		OUI (Accueil commun sur Jenner le matin avec les maternels)
ROSTAND <input type="checkbox"/> (6-8 ANS)	BVD de l'Epine		NON



Des stages thématiques seront proposés à Berthelot/Sévigné et Jean-Jaurès, attention de ne pas faire une double réservation.

Pour les enfants de plus de 6 ans, merci de préciser si vous l'autorisez à quitter seul l'ACM le soir à 17h.

OUI NON

Pour les enfants de plus de 6 ans, merci de préciser si vous l'autorisez à quitter seul l'ACM le soir à 18h30 après l'espace éducatif

OUI NON

J'autorise la prise de vue de mon enfant

OUI NON



Etape 2 : Faites vos réservations

Pour rappel, une journée réservée = une journée facturée

ACM AUTOMNE	Lundi 21/10	Mar 22/10	Mer 23/10	Jeudi 24/10	Vend 25/10	Lundi 28/10	Mar 29/10	Mer 30/10	Jeudi 31/10
Accueil matin 7h30-8h30									
Journée avec repas									
Journée sans repas									
Accueil soir 17h-18h30									

Veillez cocher les cases correspondantes à votre choix

* En inscrivant votre enfant dans un accueil de loisirs de la ville d'Hellemmes, vous acceptez qu'il participe à l'ensemble des activités proposées. Si une pratique lui est déconseillée ou interdite, merci de fournir un certificat médical précisant la contre-indication aux directeurs.

* Dans le cadre des activités péri et extrascolaires, votre enfant peut être photographié ou filmé en vue de publication ou diffusion. Si vous ne le souhaitez pas, merci de nous en informer par courrier



* **Facturation:** Vous serez facturé sur la base suivante: une journée réservée = une journée payée sauf présentation d'un justificatif médical, ou à titre exceptionnel d'une attestation sur l'honneur à transmettre dans les 48h au retour de l'enfant, au Pass'enfant Hellemmes ou par mail.

Pour plus d'informations rendez-vous sur espace famille: <https://lille.espace-famille.net>

* **ATTENTION** pour des raisons réglementaires et de qualité de service, **l'inscription et la réservation sont obligatoires.** En cas de non inscription, votre enfant ne pourra être accueilli, même si il se présente au centre.

* Dans un souci d'amélioration de la qualité de nos services, **la modification des réservations ne peut désormais plus se faire en dehors de la période d'inscription**